

Transfert en L2 à Assas avis

Par **Aemyse**, le **06/06/2018** à **02:08**

Bonjour,

Je viens de finir ma L1 de droit dans une université de banlieue (UPEC Paris-Est-Creteil) et j'ai reçu une réponse positive de la part d'Assas pour un transfert en L2. Cela dit, j'ai jusqu'au 9 juillet pour m'y inscrire. Je commence à avoir des doutes concernant le transfert.

Tout d'abord, le niveau d'exigence entre les deux facs est-il plutôt proche ou vraiment différent ?

Sachant que la L2 est l'année la plus difficile est-il judicieux d'effectuer une entrée dans cette fac ? (n'est-il pas mieux d'avoir une moyenne élevée dans ma fac plutôt qu'une moyenne basse à Assas ?)

Enfin, dans ma fac nous n'avons pas encore effectué de commentaire d'arrêt tandis qu'à Assas ils en ont déjà effectué en L1, est-ce que cela peut constituer un frein à ma réussite en L2 ?

Merci par avance de l'aide apportée.

Par **marianne76**, le **06/06/2018** à **10:32**

Bonjour

[citation]Enfin, dans ma fac nous n'avons pas encore effectué de commentaire d'arrêt tandis qu'à Assas ils en ont déjà effectué en L1, est-ce que cela peut constituer un frein à ma réussite en L2 ? [/citation]

Et bien cela me semble très judicieux de ne pas faire de commentaire en 1ère année.

En 1ère année vous devez déjà apprendre à bien comprendre un arrêt et sa structure ce qui déjà n'est pas évident , il faut déjà bien maîtriser l'analyse avant de faire un commentaire parce que déjà si l'arrêt n'est pas compris le commentaire sera forcément mauvais. Pour faire faire du commentaire en 2ème année je peux vous assurer que c'est souvent le cas.

Pour ceux qui m'indiquent avoir fait du commentaire en 1ère année, ce n'est en fait qu'une ébauche de commentaire

Par **antmar**, le **06/06/2018** à **15:08**

Certains professeurs exigent des commentaires rédigés intégralement en 1re année, que ce soit en TD ou au partiel. Cela dépend certainement des universités et des professeurs.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/06/2018** à **15:17**

Bonjour

Comme marianne je trouve que travailler le commentaire d'arrêt dès la première année est un peu prématuré.

Il est mieux de se concentrer déjà sur la méthodologie du cas pratique, de la dissertation juridique et de se limiter à la fiche d'arrêt.

Après ce n'est que mon avis ...

Par **LouisDD**, le **06/06/2018** à **17:04**

Salut

Nous pas de dissertation, pour se concentrer sur les 2 exercices plus pratique et juridique. Comme quoi ça change à droite à gauche

Après en soit avec de l'entraînement (TD), Vous devriez vite rattraper le groupe, surtout n'hésitez pas à solliciter votre chargé de TD pour bien comprendre ces erreurs et les attentes en commentaire d'arrêt (donc rédiger les exercices De TD)

À plus

Par **Aemyse**, le **08/06/2018** à **14:17**

Bonjour,

Merci beaucoup pour vos réponses, je pense donc m'entraîner à faire des commentaires d'arrêt dès cet été.

Bonne journée

Par **Gigiiiiii13062000**, le **16/08/2019** à **16:18**

Bonjour,

Comment avez vous réussi à obtenir le transfert, quelle est la procédure?

Par **Sarlipo**, le **28/05/2020** à **13:29**

Bonjour,

je vais rentrer en Droit à la faculté de Nice en septembre (après une année de médecine manquée de peu - mais ça ne me plaisait pas, mes parents m'ont poussée...). Je souhaiterais savoir s'il était possible que tu en dises un peu plus sur tes notes et ton dossier qui t'ont permis d'être accepté. J'aimerais beaucoup continuer mes études de droit à Assas. Pas seulement pour le prestige mais pour leur M1 avec l'université d'Oxford. J'ai toujours été fan de la langue anglaise, je suis d'ailleurs bilingue ("toute seule") depuis mes 16ans.

Merci de votre réponse, passez une bonne journée

Par **Darkden**, le **03/06/2020** à **08:34**

Bonjour,

Je suis à Assas et je vous confirme qu'il y a bien des commentaires d'arrêt en 1ère année, aussi bien en TD qu'aux partiels. Généralement quand on voit les rattrapages des différentes années, 1 fois sur 2 c'est un commentaire au rattrapage de septembre (les cas pratiques / dissertations étant généralement pour la 1ère session de juin).

Concernant la méthodologie, comment vous dire... Ils sont extrêmement exigeants. Vous pouvez faire un devoir excellent en terme de connaissances, si vous n'appliquez pas la méthodologie si vous avez 5 il faut s'estimer heureux (que ce soit en civil / constit). Pour info si vous ne respectez pas les interlignes, la typo, le format du fichier etc... (sur agorassass) lorsque vous rendez vos copies, elles ne sont même pas corrigées et c'est 0/20. (sachant que 0/20 en note de contrôle continu, votre année est pliée).

Bon courage,

Robert

Par **thaisdav**, le **14/06/2023** à **19:40**

Salut as tu transféré du coup ? Si oui comment s'est passé ton cursus ?